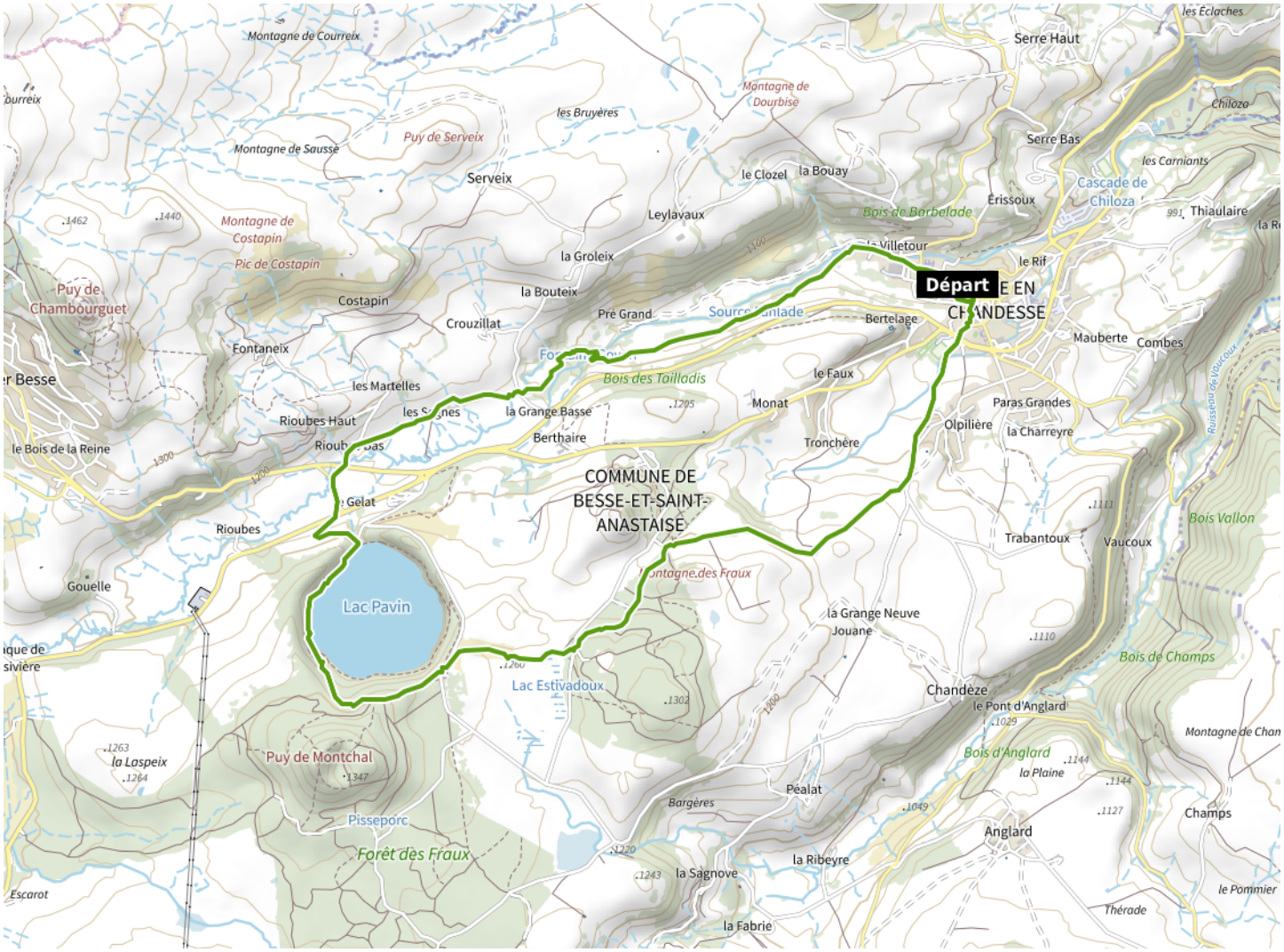
La Couze et lac Pavin

Distance	Durée	Difficulté	Dénivelé	Balisage
12.5 km	3h30	Modéré	360 m	Jaune

Chiens autorisés — Les chiens doivent être obligatoirement tenus en laisse en raison de la présence de troupeaux.

Présence de troupeaux et chiens de protection

Itinéraire



Retrouvez les itinéraires de randonnée en version numérique sur le site www.sancy.com via ce QR Code

Point de départ

Ville de départ
Besse-et-Saint-Anastaise
Adresse de départ
Parking du Pré-Chabrat
63610 Besse-et-Saint-Anastaise

Accès au point de départ
À Besse-et-Saint-Anastaise, sur la D978, suivre la direction du parking du Pré-Chabrat.

Description du parcours

Le patrimoine de la cité médiévale de Besse-en-Chandesse, les rivières, lacs, forêts et volcans font le charme de ce beau circuit. Le chemin suit la couze Pavin, ses cascades et grimpe sur les crêtes d'où l'on aperçoit le lac Pavin et de nombreuses vues.

Détail du parcours étape par étape

Étape 1 : Du panneau en bas du parking, aller vers le centre (rue des Consuls - place A. Pipet) descendre à gauche quartier Saint-Jean, traverser la rue des Carrières, au stop suivre à gauche rue de la Bessous. En bas, aller à gauche jusqu'à croiser la D36. Partir en face en longeant la Couze Pavin jusqu'à la pisciculture, puis sur le chemin après la route entre haies et clôtures. Traverser la rivière Fontaine ferrugineuse Goyon. Monter en forêt en surplombant la Couze, puis suivre la lisière du bois jusqu'au chemin goudronné.

Étape 2 : Après le pont, prendre de suite à gauche un sentier longeant la Couze. Passer 2 clôtures, suivre le sentier entre pâtures jusqu'à la ferme des Sagnes. Par la route, rejoindre la D149 qui va à Super-Besse.

Étape 3 : Traverser, aller en face vers un magasin de skis ; couper la D978, monter la route en face, sens interdit jusqu'au Pavin. Longer le lac à droite (circuit commun "puy de Montchal - lac Pavin") jusqu'à la Pierre Carrée.

Étape 4 : 100 m après celle-ci, monter à droite au flanc du puy de Montchal. Au sommet (autre PR), aller tout droit, descendre à l'aire de pique-nique avec panneau signalétique (vue sur le lac et le massif du Sancy).

Étape 5 : Aller vers la stèle puis à gauche sur la lande, vers un bois de résineux. Traverser entre palissades, franchir deux escabeaux. Après le lac Estivadoux, prendre le 2ème chemin montant à gauche jusqu'à la route.

Étape 6 : La traverser, partir à gauche en forêt. Continuer tout droit jusqu'à la sortie du bois. Prendre à droite le chemin entre deux clôtures (vue sur Besse), aller à la route.

Étape 7 : Partir à gauche, bifurquer sur le 1er chemin à gauche jusqu'au rond-point à l'entrée de Besse. Traverser la D978, aller au beffroi, passer sous le porche. Place Gayme tourner à gauche, traverser les places de la Pairie et Pipet, puis à gauche, retour au départ.

Randonnée proposée et gérée par le Conseil départemental du Puy-de-Dôme - PDIPR.